

Les constructions françaises fondamentales, entre combinatoire libre et figée : la notion de moule

Yaiza Irene Hernández Muñoz¹

Recibido: 03/06/2022 / Aceptado: 03/11/2022

Résumé. Les constructions françaises fondamentales sont des unités qui se caractérisent par leur sémantique compositionnelle, leur figement syntaxique et pragmatique et leur information culturelle. Dans cet article, nous souhaitons traiter des constructions moule, une sous-catégorie de construction française fondamentale. Les constructions moule véhiculent le concept de moule, encore peu étudié, et situe ces constructions à la limite entre la combinatoire libre et figée. Notre intérêt est de nous interroger à propos de la notion de moule dans ces constructions et les possibles correspondances entre ces unités et les formules sentencieuses. Existe-t-il des éléments qui permettraient d'établir des liens parmi ces deux domaines ?

Mots clés : constructionen français ; construction fondamentale ; moule ; figement ; phraséologie.

[es] Las construcciones francesas fundamentales, entre combinatoria libre y fija: la noción de molde

Resumen. Las construcciones francesas fundamentales son unidades que se caracterizan por poseer un semantismo composicional y presentar una fijación a nivel sintáctico y pragmático, además de vehicular una información cultural. Dentro de la tipología de las construcciones francesas fundamentales, existen las denominadas construcciones molde. Como su nombre indica estas construcciones se sitúan en la frontera entre combinatoria libre y fija además de vehicular la noción de molde, cuyo estudio no ha sido tratado en detalle hasta la fecha. Nuestro objetivo en este artículo es el de interrogarnos acerca de la noción de molde en este tipo de construcciones y de los posibles vínculos entre construcciones fundamentales y las fórmulas sentenciosas. ¿Podríamos decir que existen elementos que nos permiten establecer correspondencias entre estos dos campos de estudio?

Palabras clave: construcción en francés; construcción fundamental; molde; fijación; fraseología.

[en] Fundamental French Constructions, Between Fixed and Flexible Associations: the Concept of Block

Abstract. Fundamental French Constructions—which convey cultural meaning—are units known for their compositional semantics and for a fixity in their syntax and pragmatics. Within the typology of Fundamental French constructions, we find “block” constructions known for the “block” which appears in these units. In our opinion, these constructions sit on the edge between fixed and flexible combinations. The objective in this article is to explore this notion of block in relation to these types of constructions, and to explore the possible links between Fundamental French Constructions and “formules sentencieuse”. Would it be possible for us to say that there are common features between Fundamental French Constructions and the “formules sentencieuses”?

Keywords: constructionsin French; fundamental construction; block; fixity; phraseology.

Sommaire : La construction moule. La notion de moule et matrice lexicale. Pour ne pas conclure.

Cómo citar: Hernández Muñoz, Y. I. (2022). « Les constructions françaises fondamentales, entre combinatoire libre et figée : la notion de moule ». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*. Vol. 37, Núm. 2 : 217-223. <https://dx.doi.org/10.5209/thel.82330>

Les constructions françaises fondamentales s'inscrivent dans le domaine constructionaliste et phraséologique. Ce domaine a été jusqu'à présent principalement étudié en langue anglaise, preuve en est la littérature qui a vu

¹ Universidad Complutense de Madrid, yahernan@ucm.es

le jour à ce sujet notamment à partir de 1988 avec l'article qui est considéré comme fondateur de ce domaine : « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : the case of let alone » de Fillmore, O'Connor et Kay, mais plus récemment grâce aux ouvrages de Goldberg: *Explain Me This : Creativity, Competition, and the Partial Productivity of Constructions* (2019) et *Constructions at Work* (2016). Cependant il s'agit d'un domaine qui reste encore peu étudié dans l'univers francophone comme il a été souligné dans le numéro de *Langue Française* de 2017 : *Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique*, consacré à ce sujet. Dans ce numéro, les auteurs soulignent la pertinence et le besoin d'une étude des constructions en langue française, ce qui permettrait de repenser le domaine linguistique. Pour les promoteurs des constructions, cette unité serait définie comme « l'unité grammaticale fondamentale de la langue » (2017 : 5), ce qui situe cette unité dans une perspective privilégiée. Cet intérêt pour les constructions semble avoir eu un essor dans les dernières décennies : Jaques François consacre son article de 2008 à ce sujet : « Les grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents », mais également la thématique choisie pour le colloque *Europhras* en 2021, consacrée à ce domaine, ou encore le travail de González-Rey en 2020 : « Quels rapports entre grammaire des constructions et phraséologie en didactique des langues vivantes ? ».

Aujourd'hui, nous souhaitons nous interroger sur l'unité de construction, et plus particulièrement sur les constructions fondamentales, et la notion de moule qui réside dans ce type d'unités, une notion qui se situe à la frontière de la combinatoire libre et figée². Ainsi, nous nous interrogerons sur les éventuels liens qui puissent relier les constructions fondamentales et la notion de moule, aux formules sentencieuses. Est-ce qu'il y a des éléments qui permettraient de rapprocher ces deux domaines ? Si la construction est perçue comme « l'unité fondamentale de la langue » tel qu'il a été souligné dans le numéro de *Langue française*, serait-elle également présente dans le domaine des formules sentencieuses ?

Avant d'aborder les questions lancées ci-dessus, il serait convenable de présenter la nature des constructions fondamentales³. Les constructions françaises fondamentales⁴, sont issues d'un travail de thèse soutenu en 2019 dont l'objectif était de rendre compte de l'existence d'une série d'unités qui partagent des traits en commun. Elles sont, dans sa grande majorité, des unités polylexicales⁵ qui se caractérisent par un sémantisme compositionnel et un figement syntaxique et pragmatique avec un fort composant culturel.

Le cadre théorique que nous avons suivi pour l'étude de ces unités est celui proposé par Igor Mel'čuk dans sa théorie « sens-texte ». Au sein de ce cadre théorique, la typologie présentée par Mel'čuk en 2013 permet l'insertion de l'unité de construction fondamentale comme un type de « phrasème ». Mel'čuk propose une définition de la notion de « phrasème » comme : « un énoncé multilexémique non libre » (2013 : 3). Cette définition constitue un des traits définitoires de ces constructions. Nous souhaitons ci-après reprendre certains points énoncés par Mel'čuk dans son article de 2013 afin d'illustrer plus en détail les liens entre cette théorie et les constructions fondamentales. Et par ce biais, être en mesure d'introduire ultérieurement la notion de moule.

Mel'čuk souligne qu'il existe un grand nombre d'énoncés qui ne sont pas libres. Il propose comme exemple l'énoncé « prendre une décision » alors que le terme « décision » est choisi librement par le locuteur, il comporte avec soi le lexème « prendre » celui-ci contraint par le lexème « décision » (2013 : 2). L'auteur s'appuie également sur l'aspect traductologique pour montrer les différentes manières dont chaque langue « construit » ces énoncés : pour l'anglais nous retrouvons *make a decision* au lieu de *take a decision*⁶. Mel'čuk montre également ces restrictions dans le phrasème « peinture fraîche » où en termes de l'auteur la composante « fraîche » est sélectionnée par rapport à « peinture », toutefois, d'après Mel'čuk il y a un autre type de contrainte : « (...) dans la situation en question (sur un panneau), c'est exactement l'expression *peinture fraîche* qui est utilisée, plutôt qu'une expression parfaitement synonyme » (2013 : 2), c'est pourquoi Mel'čuk affirme que cet énoncé est doublement contraint. Cette double dynamique s'applique également aux constructions françaises fondamentales, ce sont pour nous des unités contraintes d'un point de vue syntaxique et pragmatique car d'une manière naturelle, idiomatique, le locuteur aura une préférence pour la construction française fondamentale au lieu d'employer un énoncé synonymique. C'est d'ailleurs le phénomène qui est souvent repris dans les médias. Les médias cherchent à capter l'attention du public et pour cela il faut employer un langage avec lequel ils puissent se sentir identifiés, comme nous pouvons l'observer dans l'exemple suivant : « je ne peux pas, j'ai piscine » construction qui, par un procédé de défigement⁷ a donné lieu à l'énoncé « je ne peux pas, j'ai Nutella » utilisé dans les bocaux de Nutella comme slogan en 2019.

² Pour les notions de combinatoire figée et libre, nous faisons référence aux travaux de Salah Mejri (2005, 2011).

³ Le domaine constructionnaliste constitue un domaine très vaste, c'est pourquoi nous avons limité notre étude aux constructions fondamentales dont les caractéristiques sont décrites ultérieurement.

⁴ Cette appellation trouve son origine dans l'ouvrage de Le Goffic et Combe McBride : *Les constructions fondamentales du français* (1975) et l'ouvrage de Gougenheim *et al.* : *Le français fondamental* (1964).

⁵ Il existe des unités monolexicales qui appartiennent au domaine des *pragmatèmes* étudiés par Blanco Escoda et Mejri (2018) comme « bonjour ! » ou « merci ». À ce sujet il est intéressant de mettre en avant la notion de « polyfactorialité » défendue par Schemale (2013 : 32) comme une alternative au concept de « polylexicalité » qui serait dans certains cas restrictive pour définir les unités constructionnelles.

⁶ Pour nous ce point est étroitement lié aux constructions françaises fondamentales et à la notion d'idiomaticité. Si bien un anglophone accepte de manière naturelle « make a decision » et non pas « take a decision », il sera en mesure de comprendre le message qui est véhiculé dans les deux cas. Seulement, la première option est considérée la plus fréquente et acceptée comme correcte, autrement dit, celle qui est considérée la plus idiomatique.

⁷ Défigement, selon les termes de Mejri (2013).

Cet intérêt pour ce qui est courant, usuel, fréquent en langue ou même commun⁸ est déjà présent dans l'ouvrage *Les constructions fondamentales du français*, de Pierre Le Goffic et Nicole Mcbride (1975), un ouvrage dont l'objectif était didactique, comme les auteurs l'affirment dans l'introduction. Debyser évoque dans la préface de cet ouvrage : « les auteurs ont ici préféré ne retenir que des constructions très largement usuelles » (1976 : 12). Est-ce que cette fréquence, cette notion de courant ou usuel est en lien avec le figement et l'idiomaticité ? Serait-elle en lien avec la notion de « manière de dire » ? Il y a plusieurs procédés qui rentrent en jeu dans ces dynamiques et cela rend ce travail de définition extrêmement difficile. Blanco Escoda et Salah Mejri soulignent dans leur ouvrage *Les pragmatèmes* (2018), les difficultés à préciser la notion de dimension rituelle par manque d'outils théoriques adéquats (2018 : 19), il reste par conséquent très difficile aujourd'hui de rendre compte de la ritualisation ou d'établir des critères pour définir ce qui est fréquent, comme il a déjà été évoqué en 1964 dans *le français fondamental*, ou en 1975 avec *les constructions fondamentales du français*. À cet enjeu, il faudrait ajouter le défi que constitue la nouveauté de ces concepts⁹ ; d'après Blanco Escoda et Mejri, « la notion de pragmatème est une notion relativement nouvelle qu'on doit à Igor Mel'čuk (1995) » (2018 : 20) et « il s'agit donc d'une entité linguistique dont la définition n'est pas encore bien établie dans le domaine linguistique qui ne fait pas l'objet d'un consensus » (2018 : 20).

La notion de *pragmatème* tout comme celle de *phrasème*, introduites par Mel'čuk, restent encore nouvelles¹⁰. Il nous semble important de retourner aux travaux de Fónagy, qui souligne déjà en 1982 plusieurs de ces phénomènes linguistiques dans son ouvrage *Situation et Signification*. Un de ces phénomènes étant la cooccurrence des éléments dans le discours, mais également l'idée que « l'emploi d'un adjectif ou d'un adverbe adéquat pour le sens, mais qui accompagne pour la première fois tel nom ou tel verbe – est inadmissible dans le langage quotidien : une telle expression sonnerait faux » (1982 : 2)¹¹. À nos yeux, cette idée de « sonner faux » pourrait être en étroite lien avec la notion d'idiomaticité, ici entendue dans un sens plus ample que celui de non-compositionnalité. Si nous prenons comme exemple l'unité phraséologique « jeter l'éponge », en espagnol « *tirar la toalla* » il est peut-être possible que par rapprochement un hispanophone énonce : « j'ai jeté la serviette ». L'interlocuteur francophone serait probablement en mesure de comprendre le message, cependant celui-ci ne serait pas considéré comme idiomatique, ou il pourra même le qualifier de « sonner faux » car « ce n'est pas comme ça qu'on le dit ! »¹². C'est donc en définitive cette idiomaticité : de « ne pas sonner faux » en mots de Fónagy ou de « manière de dire », auxquelles les constructions françaises fondamentales font référence. Finalement, Fónagy montrera cette idée d'« unité préfabriquée » (1972 : 4) qui sera également mise en avant par les grammaires de constructions et plus précisément dans l'article fondateur de Fillmore, O'Connor et Kay de 1988.

Lorsque nous sommes face à une construction du type « je ne peux pas, j'ai piscine » ou « je ne peux pas, j'ai Nutella », nous aurons appris cette unité comme une unité préfabriquée disponible et choisie en fonction de la situation et du message conceptuel qu'on souhaite partager. Le pragmatème « et avec ceci ? » répond très bien à cette notion de préfabriqué avec un emploi très précis : celui d'un échange commercial ou plus précisément dans une boulangerie. Cependant à nos yeux, il existe d'autres énoncés qui pourraient rentrer également dans cette définition : les constructions moule. Une construction moule est définie comme une paire forme – sens figé et productif. Les constructions moule sont davantage partagées dans les médias car leur premier objectif est celui d'attirer l'attention des masses. Cet effet est possible grâce à la reconnaissance du moule de la part des masses comme nous pouvons le constater dans la campagne publicitaire de Nutella : « Je ne peux pas, j'ai X ».

Les constructions françaises fondamentales sont donc des unités qui partagent des propriétés avec les clichés ou pragmatèmes de Mel'čuk (1995), de Blanco et Mejri (2018) et les énoncés liés de Fónagy (1982). Elles constitueraient un hyponyme des phrasèmes et, d'autre part, elles constitueraient un hyperonyme de la catégorie des pragmatèmes et des clichés (Hernández Muñoz, 2019). De cette manière, il est possible de mettre en valeur des unités figées autres que les pragmatèmes et les clichés, en se rapprochant de la vision anglo-saxonne « de construction » et celle d'énoncés liés décrite par Fónagy (1982)¹³, ou encore l'idée de « groupements usuels » décrite par Bally en 1909 (Schmale, 2013) ou d'unité de construction préformée (Schmale, 2013). Schmale s'interroge à ce sujet dans son article « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? – réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière » où il reprend l'idée de Wray et Perkins à propos du langage adulte :

A range of corpus studies [...] have shown that the patterning of words and phrases in ordinary language manifest far less variability than could be predicted on the basis of grammar and lexicon alone, and in fact most natural language, written or spoken, appears to consist largely of collocational «sets» or «frameworks» (Wray & Perkins, 2002 : 1-2).

⁸ Fónagy consacre dans son ouvrage de 1982 un chapitre aux « lieux communs ».

⁹ Construction, phrasème, pragmatème, etc.

¹⁰ Le pragmatème est une notion très pertinente pour notre travail car nous pensons que cette notion fait partie d'un univers plus grand. Elle se situerait comme un hyponyme des constructions françaises fondamentales qui constituent à la fois un hyponyme des phrasèmes.

¹¹ Fónagy souligne cette idée en relation avec l'*hapax legomenon* présent dans le domaine poétique.

¹² Nous trouvons cependant sur l'office québécois de la langue française, jeter la serviette ou lancer la serviette comme possibles et acceptées en langue ; calquée de l'anglais *to throw in the towel*. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8877085 [Dernier accès le 3 novembre 2022].

¹³ Cette approche permet également de mettre en avant l'idée développée par plusieurs linguistes où il est souligné que le figement est graduel (Mejri, 2005 ; Lamiroy & Klein, 2005). Cette idée en étroite relation avec les constructions françaises fondamentales. Permettrait de repenser le domaine linguistique et phraséologique car il y aurait un nombre d'énoncés avec des éléments figés mais dont aujourd'hui il est difficile de tenir compte et inclure dans une typologie précise.

Les constructions possèdent donc un sémantisme compositionnel, ce sont également des énoncés indépendants et contraints d'un point de vue pragmatique et syntaxique. Parmi les constructions françaises fondamentales, il existe un type de construction qui, contrairement aux clichés ou pragmatèmes¹⁴, se situerait à la frontière du figement car bien que ce type de construction montre des éléments qui sont figés, en occurrence le moule, il existe aussi des éléments que le locuteur peut choisir d'une manière « arbitraire » dans l'énoncé.

La construction moule

La construction moule est un type de construction composé de deux éléments : un élément figé : le moule et une partie libre¹⁵. Ces unités, qui pourraient être situées à la limite du figement, avec un figement dit « graduel »¹⁶, montrent une idiomaticité. Une idiomaticité entendue dans un sens large et non seulement de non-compositionalité¹⁷ comme le décrit Mejri : « [...] L'Idiomaticité ne se limite pas à certaines constructions, mais dépasse de loin les phénomènes anecdotiques figurant dans les grammaires et les dictionnaires pour embrasser pratiquement tous les aspects de la langue » (2010 : 32).

Le moule constitue la partie reconnaissable qui permet à l'interlocuteur de « saisir » le sémantisme principal de la construction, mais également son ancrage cognitif comme il est possible d'observer dans les exemples suivants obtenus de Hernández Muñoz (2019) : « Je ne peux pas, j'ai piscine » ; « Je ne peux pas, j'ai X », « La ville est belle » ; « La X est belle », « Tout sauf Macron » ; « Tout sauf X », « C'est parti pour le premier lundi vert » ; « C'est parti pour X », « Il ne fallait pas l'inviter » ; « Il ne fallait pas X » ; « Ça vous dit d'aller au cinéma ce soir ? » ; « Ça vous dit de X ? », « Que ce soit aujourd'hui ou demain » ; « Que ce soit X ou Y », « Qu'est-ce que je vois, moi ? » ; « Qu'est-ce que je X, moi ? », « Ça, c'est de la politique » ; « Ça, c'est du/de la X », « Quand est-ce qu'on mange ? » « Quand est-ce qu'on X ? » ; « Vous auriez tort de ne pas partir en vacances » ; « Vous auriez tort de X », « Ce serait dommage de ne pas en profiter » ; « Ce serait dommage de X », « La ville est à nous » ; « La X est à X ». D'un point de vue sémantique, lorsque notre interlocuteur énonce le moule : « ça vous dit de... », nous sommes à ce moment en mesure de comprendre l'objectif du locuteur et de saisir le sémantisme principal de l'énoncé : notre interlocuteur est en train de nous faire une proposition. Ce message conceptuel est complet et reçu grâce au moule, même si l'énoncé n'est pas complet. Il faudra attendre la fin de l'énoncé pour connaître tous les détails, cependant grâce au moule l'interlocuteur est déjà en mesure de comprendre le concept principal de l'énoncé : expérimenter un sentiment de bonheur à cette idée ou en revanche, penser à comment décliner l'offre si nous ne souhaitons pas nous joindre à cette proposition. Le moule constitue par conséquent l'élément invariable de l'énoncé¹⁸. Parmi les constructions françaises fondamentales moule, il faudrait établir une distinction entre les constructions qui véhiculent une idiomaticité « simple », et celles dont le composant culturel est plus fort et véhiculent la notion d'*identitème*¹⁹.

D'autre part, le concept de moule a déjà suscité l'intérêt de plusieurs linguistes comme Anscombe (2011), Gómez-Jordana Ferary (2012) et Zhu (2016). Zhu souligne que « cette notion peut s'avérer cruciale quant à la classification des constructions à caractère figé » (2016 : 2).

La notion de moule et matrice lexicale

Le concept de moule est pour nous étroitement lié à la notion de matrices lexicales étudiée par Anscombe (2011, 2012). En termes de l'auteur « ce sont des schémas préétablis servant à l'engendrement des éléments de la catégorie. Une telle matrice comporte des unités linguistiques fixes (les éléments grammaticaux) et des variables linguistiques (les éléments lexicaux) » (Anscombe, 2012 : 85). Les matrices lexicales peuvent être très productives, aspect qui a été également relevé dans les constructions françaises fondamentales. Parmi les exemples de matrice lexicale très productifs mentionnés par Anscombe figure : « *Qui vit par l'épée, périra par l'épée* » [Relatif sujet + GV₁ + GV₂] (2012 : 85).

Il est intéressant de noter que les constructions françaises fondamentales seraient reliées aux variantes simples décrites par Anscombe : « un nombre limité de choix relatifs à l'un des éléments lexicaux de la locution considérée, sans changement sémantique global significatif » (2012 : 85).

¹⁴ Pour nous les constructions françaises fondamentales constituent une supra catégorie qui englobent les clichés et pragmatèmes et qui permet aussi d'inclure d'autres unités comme les constructions moules, qui sont figés uniquement dans une partie de l'énoncé (Hernández Muñoz, 2019).

¹⁵ Nous nous rapprochons ici de Zhu pour qui le moule est « une structuration polylexicale avec comme noyau un *élément figé* et avec une certaine *flexibilité formelle* » (2016 : 108).

¹⁶ Un figement graduel entendu en termes de Mejri (2005).

¹⁷ Un des critères auquel nous pourrions faire appel pour rendre compte de cette idiomaticité serait le critère traductologique traité par Kiki (2020).

¹⁸ Il est possible d'observer un phénomène similaire en anglais avec la construction « I'd love to X, but Y » : « I'd love to go, but I can't », « I'd love to come with you, but I am afraid I have an appointment », cette construction est également idiomatique car il est important de respecter les codes de politesse anglo-saxons, où il est possible de trouver de manière implicite l'excuse.

¹⁹ Voir Boyer (2016).

Nous nous intéressons au constat réalisé par Anscombe (2012) et Gómez-Jordana²⁰ (2003, 2012b) pour qui les proverbes correspondraient à un ensemble de matrices lexicales (2012a : 75). Cette approche similaire à ce qui a lieu avec les constructions françaises fondamentales moule, situe les proverbes tout comme les constructions dans un réseau d'unités connectées et productives. Idée mise en avant par les grammaires de construction.

Il est intéressant de noter certaines similarités parmi les formules sentencieuses²¹ et les constructions françaises fondamentales : ce sont des énoncés sémantiquement compositionnels²² et figés²³, répandus et reconnus par une communauté linguistique, cela nous renvoie aux « ON- forme sentencieuse » où l'auteur « S » est une communauté anonyme (2012 : 91). Il est intéressant de prendre comme exemple : *un verre ça va ; trois verres, bonjour les dégats*. D'après Anscombe cette formule est « aujourd'hui perçue comme un authentique proverbe malgré son caractère récent » (2012 : 82) : il est originaire d'un slogan publicitaire de 1984 (Anscombe, 2012 : 82)²⁴.

Les proverbes, comme les constructions françaises fondamentales, acceptent des variantes. Pour les proverbes il y en aurait deux d'après Anscombe : les variantes « simples »²⁵ et celles nommées « étendues »²⁶. Les constructions françaises fondamentales moule se rapprocheraient des traits des variantes simples, étant donné que les changements ont lieu au niveau paradigmatique sans que cela ait un impact important dans le sémantisme global de l'unité : *Touche pas à mon poste, touche pas à mon pote, touche pas à mon église*²⁷. Le partage et ancrage des formules sentencieuses et constructions dans un imaginaire sociolinguistique constitue également un trait en commun parmi ces unités. Les constructions françaises fondamentales sont principalement partagées à partir des médias : la publicité, la presse mais également les réseaux sociaux et notamment Twitter avec l'emploi du mot dièse. Nous pourrions dire que le mot-dièse est devenu aujourd'hui une entité à part entière qui est employée partout et qui n'est plus restreinte au domaine des réseaux sociaux : publicité, télévision, littérature. Les constructions françaises fondamentales trouvent dans le mot-dièse un moyen de transmission important. Ce qui est intéressant à nos yeux est le fait que lorsque nous sommes face à une construction précédée du mot-dièse #lavilleestbelle, #lavieestbelle, nous sommes face à une unité indépendante, un des critères qu'Anscombe désigne comme faisant partie des formules sentencieuses (2012 : 90).

Le défigement qui opère dans les constructions françaises fondamentales : « la vie est belle » et « la ville est belle », tout en conservant le moule original et reconnaissable par l'interlocuteur, semble être un trait partagé par les formules sentencieuses, qui montre en même temps la présence de figement²⁸.

Bien que les constructions françaises fondamentales et les formules sentencieuses soient deux entités différenciées, nous pensons qu'elles possèdent des caractéristiques en commun.

Pour ne pas conclure

Notre intérêt dans ce travail a été celui de mettre en valeur la pertinence et l'importance de la notion de moule dans les constructions françaises fondamentales. Le moule est intéressant car il permet de garder le sémantisme principal de l'énoncé et devient par conséquent un élément sémantique en soi, il est également productif, ce qui permet son application dans divers domaines, notamment dans l'enseignement et l'apprentissage du FLE²⁹. La notion de moule serait à nos yeux non seulement relevant pour les constructions françaises et le domaine phraséologique mais également pour d'autres champs d'étude comme la parémiologie ou la didactique des langues. Nous pensons que l'étude approfondie de la notion de moule permettrait d'établir des liens parmi des disciplines d'ordre divers et rendre visible cette pluridisciplinarité présente dans le domaine scientifique³⁰. Avec cet intérêt de rendre compte des liens parmi divers champs d'étude, notre intérêt a été celui de nous interroger à propos de la notion de moule dans les constructions françaises fondamentales et celles de « matrice lexicale » étudiée par Anscombe et de « structure proverbiale » ou « moules proverbiaux » traitée par Gomez-Jordana (2012a, 2012b). Le concept de

²⁰ Gómez-Jordana (2012b : 114) montre « qu'il existe un nombre, plus ou moins stable, de structures proverbiales coïncidant dans les deux langues » faisant référence au français et espagnol.

²¹ D'après Anscombe (2012 : 76) « [...] les formes sentencieuses sont justiciables d'un traitement linguistique, et partant abordables en termes de syntaxe, sémantique lexicale et pragmatique ». Dans ce travail nous nous intéressons aux On-formes sentencieuses du type : « Quand il n'y en a plus, il y en a encore » et la typologie des énoncés sentencieux proposée par Anscombe (2012 : 91).

²² « Le sens compositionnel est toujours présent dans les textes parémiques, d'où la possibilité d'anaphore » (Anscombe, 2012 : 88).

²³ D'après Anscombe (2012 : 84) le figement n'est pas un critère propre aux formules sentencieuses étant donné que le figement est présent dans « toute catégorie de langue ».

²⁴ On pourrait également citer : « On ne change pas une équipe qui gagne » (Anscombe, 2012 : 82).

²⁵ Les variations ont lieu au niveau paradigmatique sans aucun changement important au niveau sémantique de l'unité globale. Également : « une matrice lexicale peut donner lieu à des variantes simples » (2012 : 88).

²⁶ La variante étendue permet « des modifications qui font sortir du patron de base de la locution » (Anscombe, 2012 : 86). « L'existence de plusieurs matrices lexicales pour une même valeur sémantique correspond en fait aux variantes étendues » (2012 : 88).

²⁷ Le sémantisme principal de ces constructions réside dans le moule qui reste invariable.

²⁸ Voir Mejri (2011), Éline et Zhu (2014).

²⁹ Grâce à la productivité du moule qui permet d'être réutilisé, tout comme créer de nouvelles productions, comme il est possible d'observer dans les exercices proposés à des étudiants à partir des moules (Hernández Muñoz, 2019). Zhu souligne également : « Cette notion est incorporée dans l'enseignement de la langue, à cause de son raisonnement générateur et économe : l'acquisition des moules types multiplie la possibilité de générer d'autres énoncés dont la structure est similaire et accélérer ainsi l'apprentissage » (2016 : 109).

³⁰ A ce sujet Zhu mentionne que « les intersections entre les différents ensembles doivent être intégrées à un concept plus englobant et cohérent : le moule » (2016 : 101).

« moule proverbial » est très intéressant à nos yeux, car nous sommes de l'avis que la matrice lexicale serait aux phrases parémiques ce que le moule est aux constructions fondamentales et par conséquent il serait possible d'établir des liens parmi ces deux unités et parmi les domaines d'étude constructionnaliste, phraséologique et parémiologique. À l'heure où la phraséologie cherche à trouver un consensus quant à la terminologie et aux critères pour définir ce domaine, il est à notre avis, très important de s'interroger sur de nouvelles notions, dont celle de moule, qui comme le souligne Zhu : « [...] n'est traité dans aucun des travaux importants » et encore aujourd'hui « le mot est utilisé d'une façon relativement libre » (2016 : 107). Parallèlement, il est intéressant de continuer les recherches sur la transmission et origine des formules sentencieuses et l'ancrage des constructions françaises fondamentales dans l'imaginaire socioculturel par le biais du moule. Dans le passé, mais encore aujourd'hui, il existe la croyance d'une transmission de formules parémiologiques, qui a lieu de génération en génération. Cependant, même si celle-ci reste la voie principale de transmission, il ne s'agirait pas de la seule possibilité comme cela est souligné par Anscombe³¹ (2012 : 89), puisque la publicité peut également contribuer à la transmission et figement de ces unités. Pourrions-nous dire que la matrice lexicale ou le moule contribuent à la transmission et ancrage des constructions françaises fondamentales et des formules sentencieuses ?³² Est-ce que l'aspect culturel présent dans les constructions françaises fondamentales et la notion de moule contribueraient davantage un jour à la formation d'unités parémiologiques ? Dans quelle mesure aujourd'hui les nouveaux canaux de transmission comme les réseaux sociaux, Twitter, et l'élément de mot-dièse pourraient contribuer à l'apparition de nouvelles formules sentencieuses ? Nous ne sommes pas de l'avis que toute construction française fondamentale pourrait opter un jour à la catégorie de formule sentencieuse. Pour que cela puisse être envisageable, nous aurions besoin, tout d'abord, de critères. À nos yeux, la notion d'identitème (Boyer, 2016), présente dans certaines constructions françaises fondamentales, pourrait contribuer éventuellement à cet ancrage et cette transmission dans l'imaginaire francophone et constituer un des critères. Ainsi, nous pensons que nous ne devons probablement pas écarter la possibilité d'entendre un jour³³ : « Comme dit S, tout sauf Macron » ; « Comme dit S, tout sauf Sarkozy »,³⁴ « Comme on dit, tout sauf X » ; « Comme dit S, rends l'argent » ; « Comme on dit, ne touche pas à mon poste » ; « Comme on dit, ne touche pas à X » « Comme on dit, la vie est belle » ; « Comme on dit : la ville est belle »³⁵. En revanche, ce critère ne serait pas satisfaisant pour d'autres constructions moule du type « ça vous dit de X » qui ne véhiculent pas d'identitème : « ?? Comme dit S, ça vous dit de X », « ?? Comme dit S, ce serait dommage de X » « ?? comme dit S, il ne fallait pas X ».

Dans cet article, nous souhaitons avoir mis en relief la pertinence de la notion de moule à travers des constructions françaises fondamentales et des formules sentencieuses. Nous pensons que la notion de moule permettra d'établir des ponts parmi les domaines constructionnaliste, parémiologique et phraséologique et donner une nouvelle perspective aux travaux linguistiques. À notre sens, les constructions françaises fondamentales moule fonctionneraient comme un réseau de moules productifs avec un ancrage cognitif similaire au processus du moule proverbial ou de la matrice lexicale. Finalement, nous pensons qu'il serait intéressant d'observer la manière dont les nouveaux canaux de communication, et plus précisément l'emploi du mot-dièse qui est de plus en plus répandu, ont un impact dans la transmission et ancrage des formules sentencieuses, tout comme dans les constructions françaises fondamentales, sans écarter l'éventuelle possibilité que l'une d'entre elles devienne un jour, une formule sentencieuse.

Références bibliographiques

- Anscombe, J-C., (2012) « Pour une théorie linguistique du phénomène parémique » in Anscombe, J-C., Darbord, B. & A. Oddo (dir.), *La parole exemplaire : introduction à une étude linguistique des proverbes*. Paris, Armand Colin, pp. 75-95.
- Anscombe, J. & S. Mejri (eds.), (2011) *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris, Honoré Champion.
- Blanco Escoda, X., (2013) « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique » in *Verbum* [En ligne]. N°4, pp. 17-25. DOI : <https://doi.org/10.15388/Verb.2013.4.4977> [Dernier accès le 3 novembre 2022].
- Blanco Escoda, X. & S. Mejri, (2018) *Les pragmatèmes*. Paris, Classiques Garnier.
- Boyer, H., (2016) *Faits et gestes d'identité en discours*. Paris, L'Harmattan.
- Eline, J. & L. Zhu, (2014) « Défigement et inférence : cas d'étude du *Canard Enchaîné* » in *Congrès Mondial de Linguistique Française* [En ligne]. N°8, EDP Sciences. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801235> [Dernier accès le 3 novembre 2022].
- Fónagy, I., (1982) *Situation et signification*. Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- François, J., (2008) « Les grammaires de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents » in *Cahiers du Crisco* [En ligne]. pp. 1-19. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01845511> [Dernier accès le 3 novembre 2022].
- Goldberg, A., (2019) *Explain me this: Creativity, Competition and the Partial Productivity of Constructions*. New Jersey, Princeton University Press.

³¹ « Une formule comme *Un verre ça va ; trois verres, bonjour les dégâts* est aujourd'hui perçue comme un authentique proverbe, malgré son caractère récent. Il s'agit en effet, à l'origine, d'un slogan publicitaire daté de 1984 contre les excès de boisson » (2012 : 89).

³² Ici nous faisons appels aux travaux constructionnels et leur approche de réseaux de constructions comme moyen de transmission et d'ancrage cognitif. Voir Goldberg (2019).

³³ En prenant le critère des marqueurs méditatifs du type « comme dit S », « S peut être soit une entité spécifique, soit une communauté linguistique plus ou moins floue, ce que j'ai appelé ailleurs un On-locuteur » (2012 : 90).

³⁴ Et d'autres possibilités pour montrer son rejet à un membre politique.

³⁵ « La ville est belle » affiche publicitaire apparue dans la ville d'Angers en 2017.

- Gómez-Jordana Ferary, S., (2012a) *Le proverbe : vers une définition linguistique. Étude sémantique des proverbes français et espagnols contemporains*. Paris, L'Harmattan.
- Gómez-Jordana Ferary, S., (2012b) « Les moules proverbiaux en français contemporain » in Anscombe, J-C., Darbord, B. & A. Oddo (dir.), *La parole exemplaire : introduction à une étude linguistique des proverbes*. Paris, Armand Colin, pp. 114-132.
- González Rey, M-I., (2020) « Quels rapports entre grammaire des constructions et phraséologie en didactique des langues vivantes ? » in *Cahiers de Lexicologie*. N° 108, pp.147-160.
- Gougenheim, G. et al., (1964) *Le français fondamental (1^{er} degré)*. Paris, Institut Pédagogique national.
- Hernández Muñoz, Y., (2019) *Las construcciones francesas fundamentales: definición y aplicación de una nueva unidad fraseológica*. Thèse de doctorat, Madrid, Universidad Complutense de Madrid.
- Hernández Muñoz, Y., (2020) « Les constructions françaises fondamentales : quelle place dans l'univers phraséologique ? » in Mejri, S., Meneses-Lerin, L. & B. Buffard-Moret (dir.), *La phraséologie française en question*. Paris, Hermann, pp. 381-391.
- Hoffman, T. & G. Trousdale, (2013) *The Oxford Handbook of Construction Grammar*. New York, Oxford University Press.
- Kiki, A., (2020) *Le traitement de l'imaginaire ethnosocioculturel français dans la formation des traducteurs saoudiens*. Thèse de doctorat, Paris, Université Sorbonne.
- Lamiroy, B. & J-R. Klein, (2005) « Le problème central du figement est le semi-figement » in *Linx* [En ligne]. N°53, pp. 135-154. DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.271> [Dernier accès le 3 novembre 2022].
- Legallois, D. & A. Patard, (2017) *Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique*. Paris, Armand Colin.
- Le Goffic, P. & N. Combe McBride, (1975) *Les constructions fondamentales du français*. Paris, Hachette.
- Mejri, S., (2013) « Figement et défigement : problématique théorique » in *Pratiques* [En ligne]. N°159-160, pp. 79-97. DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.2847> [Dernier accès le 3 novembre 2022].
- Mejri, S., (2011) « Figement, collocation et combinatoire libre » in Anscombe, J-C. & S. Mejri (eds.), *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris, Honoré Champion. pp. 63-77.
- Mejri, S., (2010) « Traduction et fixité idiomatique » in *Meta* [En ligne]. N°55, pp. 31-41. DOI : <https://doi.org/10.7202/039600ar> [Dernier accès le 3 novembre 2022].
- Mejri, S., (2005) « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement » in *Linx* [En ligne]. N°53, pp. 183-196. DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.283> [Dernier accès le 3 novembre 2022].
- Mel'čuk, I., (2013) « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes mais » in *Cahiers de Lexicologie* [En ligne]. N°102, pp. 129-149. DOI : <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1259-2.p.0129> [Dernier accès le 3 novembre 2022].
- Pamies, A., (2018) « Les concepts d'unité et de construction en phraséologie » in Soutet, O., Mejri, S. & I. Sfar (dir.), *La phraséologie : Théories et applications*. Paris, Champion, pp. 59-79.
- Tamba-Mecz, I., (2005) *La semántica*. Fondo de cultura económica USA.
- Schmale, G., (2013) « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? – Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière » in *Langages*. N°189, pp. 27-45.
- Zhu, L., (2016) « Pour une notion de moule dans le figement » in *Les Cahiers du dictionnaire*. N°8, pp. 97-109.